La Bibliothèque à domicile

Vous souhaitez bénéficier du prêt de documents à domicile car vous ne pouvez pas vous déplacer ?

L'animateur culturel du CCAS peut passer chez vous et vous proposer des romans, des journaux, des magazines, des CD musicaux, des DVD, des livres en gros caractères, des romans lus (sur cd) et des partitions. Il peut également vous proposer des lectures.
Il s'agit d'un service gratuit pour les Rungissois.
Le portage se déroulera les mercredis et jeudis entre 14h00 et 17h30. Vous accueillerez alors notre animateur culturel qui vous proposera une sélection de documents en fonction de vos goûts.

Ce service est soumis à votre inscription auprès du CCAS et de la Médiathèque (inscriptions gratuites), vous pourrez bénéficier alors du prêt à domicile de :

- 10 livres
- 10 revues
- 3 DVD
- 2 textes lus
- 10 CD
- 3 partitions

Pour une durée de 3 semaines
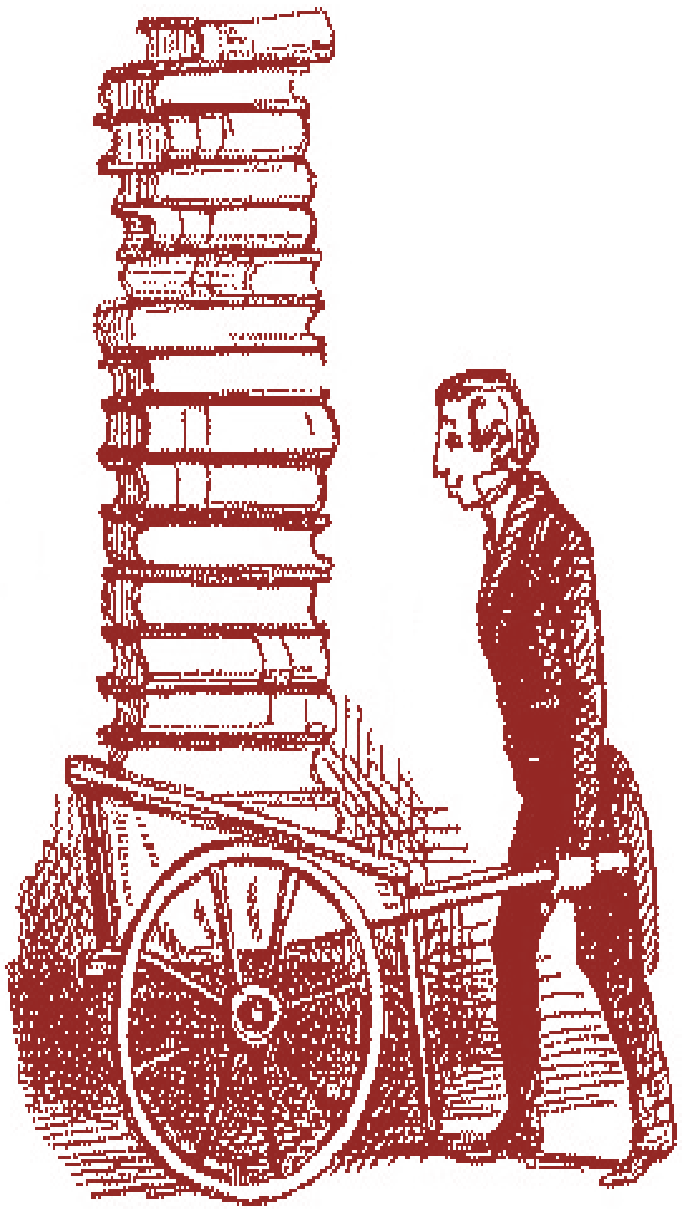
Pour tout renseignement, contactez Eric Mathiot au CCAS au : 01-45-12-80-75, ou remplissez le coupon-réponse ci-joint, afin que nous puissions vous contacter.